



RÉAGIR, C'EST MAINTENANT !

Réuni du 16 au 18 octobre 2012, le Conseil Syndical de **F.O.-DGFIP** a fait une analyse de la situation des services et des missions de la DGFIP, quelques semaines après la nomination d'un nouveau directeur général. C'est un nouveau constat de la dégradation des conditions de travail et de l'exercice des missions qui est dressé.

Dans ce contexte, **F.O.-DGFIP** condamne la suppression de 2023 emplois (ETP) pour 2013 qui traduit, malgré le discours gouvernemental, la poursuite d'une politique de réduction de l'emploi public mise en œuvre par la RGPP, prétendument abandonnée.

F.O.-DGFIP exige ainsi l'arrêt de ces suppressions d'emplois dès maintenant.

Après l'annonce d'une démarche stratégique par le Directeur Général, **F.O.-DGFIP** rappelle le caractère prioritaire des missions de la DGFIP dans une période où le rôle de l'Etat et des collectivités territoriales devient plus qu'essentiel et s'accroît fortement. C'est pourquoi il exige le maintien et le renforcement de toutes les missions de la DGFIP qui doivent être assurées par des agents de la DGFIP.

A l'heure où circulent dans les médias des rumeurs sur la suppression d'une centaine de trésoreries, **F.O.-DGFIP** exige l'arrêt de toute restructuration du réseau comptable et de l'ensemble des services.

F.O.-DGFIP condamne les nouvelles coupes budgétaires qui compromettent encore plus les conditions d'exercice des missions et sacrifient la sécurité des agents. Alors que de nombreux départements, au bord de la cessation de paiement, sont contraints de faire de la « cavalerie », 7% de restrictions budgétaires supplémentaires en 2013 vont totalement asphyxier les services.

Dans un dialogue social de façade, d'autres revendications de **F.O.-DGFIP** restent d'actualité :

- Rétablissement du « *droit au retour* » et maintien de deux véritables mouvements annuels de mutation ;
- Accès automatique au 8ème échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C ;
- Abrogation du jour de carence ;
- Augmentation des rémunérations et reconnaissance de la technicité ;
- Défense du réseau territorial existant des postes et des services ;
- Maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.

Face aux attaques incessantes contre leurs droits individuels et contre leurs missions, les personnels de la DGFIP doivent se faire entendre.

F.O.-DGFIP les appelle à se mobiliser et à participer massivement à la **grève du 27 novembre 2012** pour faire aboutir ces justes revendications en permettant d'établir le rapport de force nécessaire.

Paris, le 18 octobre 2012